

Monsieur le Sous-préfet,
Monsieur le Député,
Monsieur le Conseiller Régional,
Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux,
Mesdames et Messieurs les Élus et Présidents d'Intercommunalités,
Monsieur le Président du PETR,
Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie Nationale et
des sapeurs pompiers volontaires.
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs. Chers amis,

Nous sommes, les conseillers municipaux et moi-même, très honorés de vous recevoir pour ces traditionnels vœux à la population.

Nous vous remercions d'avoir répondu aussi chaleureusement à notre invitation. Votre présence aujourd'hui, est la preuve de tout l'intérêt que vous portez au devenir de notre commune Vallon-en-Sully et de notre Communauté de communes du Val de Cher.

C'est justement de cette intercommunalité dont je vais vous parler dans un premier temps.

Comme vous avez pu le constater, et dans la droite ligne de 2022, la zone d'activité de la Vauvre à Nassigny a continué à se remplir. A ce jour, 5 terrains sur 10 sont vendus à des entreprises et 3 autres sont en passe de l'être rapidement.

Ainsi, il ne reste plus à la vente que deux terrains : un de 1.100 m² et l'autre de 1.800 m², tous deux situés à l'arrière de la zone d'activité.

Les travaux de construction de l'hôtel d'entreprises ont repris cette année et devraient être terminés prochainement, permettant ainsi aux deux premières entreprises de s'y installer. (Fabrication de bière et sondage du sol)

Une dernière phase de travaux aura lieu courant 2024 et permettra de clore l'aménagement des 3 dernières cellules. Un garage automobile a déjà réservé 2 de ces 3 cellules restantes. Une cellule sera donc toujours à la recherche d'un preneur.

Au niveau de la zone d'activités des Contamines toujours à Nassigny, l'unité de méthanisation, construite par la société ENGIE BIOZ, est dès à

présent en fonctionnement.

Quant au projet d'installation d'une centrale solaire au sol, par l'entreprise LUXEL, situé juste à coté, les travaux sont toujours en cours. Elle sera mise en service au plus tard en juin 2024.

Le site des Ateliers du Val de Cher, à Estivareilles, va connaître des aménagements en 2024. Les terrains, situés le long de la RD 2144, vont être viabilisés afin de les commercialiser à des entreprises qui souhaiteraient s'y installer. 6 lots seront ainsi proposés à la vente.

Je tiens à rappeler à ce micro, que plusieurs entreprises ont bénéficié d'une aide financière de la part de la communauté de communes en 2023.

En effet, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Allier, 5 aides pour des commerçants et artisans locaux ont été versées en 2023, par la communauté de communes du Val de Cher, pour un montant d'environ 42 000 €.

Par le biais des fonds de concours, notre intercommunalité aide également ses communes membres dans le financement de leurs travaux d'investissement.

Si vous êtes investisseur (ou si vous connaissez des investisseurs désireux de s'installer), n'hésitez pas à contacter la communauté de communes, afin d'obtenir de plus amples renseignements sur les terrains ou locaux disponibles à la location et sur les aides qui pourraient venir soutenir votre projet.

Du point de vue touristique, l'année 2023 aura été marqué par le passage du Tour de France sur notre Territoire. De Audes, en passant par Reugny et jusqu'à Haut Bocage (la commune de Vaux était dans la boucle) les habitants ont pu voir passer la célèbre caravane et les cyclistes. Toutes les communes ont joué le jeu et je les remercie : restauration, buvette, animations musicales, journée intergénérationnelle au Musée du canal, tout était remarquablement organisé pour mettre en valeur notre patrimoine.

Pari tenu ! Durant toute la saison touristique et jusqu'en septembre, le musée du canal de Berry et les deux embarcadères de bateaux électriques ont accueillis bon nombre de visiteurs venus de tous horizons.

L'année touristique 2024 est déjà établie, avec la 10ème édition du Festival Remp'Arts, des visites guidées du musée du canal tous les

mercredis après-midi et pas moins de 9 circuits de randonnée proposés.

Dans ce domaine, nous travaillons en collaboration avec l'Office du Tourisme Intercommunal de Montluçon.

En ce qui concerne notre compétence enfance-jeunesse, la communauté de communes a signé en 2023 une nouvelle Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocation Familiales de l'Allier.

Notre territoire intercommunal compte à ce jour 28 assistantes maternelles.

Les travaux de la micro crèche intercommunale devraient débuter en 2024 sur la commune d'Estivareilles.

Le centre de loisirs intercommunal « le château » situé sur la commune de Vaux a accueilli en 2023, 246 enfants, rendant ainsi service à 174 familles.

Pour celui situé à Vallon en Sully, c'est 95 enfants accueillis pour 49 familles concernées.

Pour suivre l'actualité de votre com-com, je vous invite également à consulter le site www.ccvaldecher.fr vous y trouver diverses informations sur la vie économique et touristique de notre territoire.

En ce qui concerne maintenant notre commune :

En 2023, en terme de voirie, ce sont plus de 480.000€ de travaux qui ont été réalisés sur notre commune.

Le plus gros chantier concernait l'aménagement global du chemin du champ-fort. Cette rue de 580mètres de long, reliant la route de Meaulne au quartier de Crozet, nécessitait des travaux importants depuis plusieurs années. Les travaux d'enfouissement des lignes et d'éclairage public ainsi que la voirie ont coûtés près de 429.000€, subventionnés à hauteur de 42.000€. Pour financer ces travaux nous avons fait appel à l'emprunt afin de ne pas trop affecter notre trésorerie : 400.000€ ont été empruntés sur 15 ans. Les prêts les plus importants, souscrits dans le passé ayant été aujourd'hui entièrement soldés.

D'autres travaux d'enfouissement ont été réalisés au Cluzeau, Rue Jean Jaurès et Allée des soupirs.

Nos bâtiments communaux ont également eu besoin d'entretien et d'aménagement. Près de 44.000€ de travaux ont été réalisés en 2023. Parmi les plus gros postes de travaux je ne citerai que l'école primaire avec la pose de stores et volets roulants et la Mairie avec la réfection des

peintures et le remplacement de l'ensemble des fenêtres du 2ème étage.

D'autres travaux ont débuté depuis peu sur le parking du complexe sportif. Vous les avez probablement remarqués. La commune a initié en 2023 un projet d'ombrières photovoltaïques sur ce parking, en partenariat avec la société Ombrières d'Auvergne.

Moyennant un loyer unique de 60.000€ versée à la commune, cette société bénéficie d'une mise à disposition temporaire du domaine public d'une durée de 30 ans, afin de financer, construire et exploiter une centrale photovoltaïque de près de 2400 m². Ainsi, en investissant dans cette installation et en se payant sur la revente de l'énergie, cette société permet de mener une action de transition énergétique sans dépense pour notre commune. Nous favorisons ensemble la production locale d'énergie solaire et donc, l'indépendance énergétique de notre territoire.

Une telle implantation sur notre commune va également initier l'autoconsommation collective, ce qui va permettre de partager localement l'énergie produite avec les consommateurs situés dans un périmètre de 2kms autour de la centrale.

Cela va permettre de réaliser des économies sur les factures d'électricité de certains bâtiments communaux, mais d'autres cas pourront être également étudiés comme l'EHPAD ou les commerces concernés. Un groupement d'autoconsommation sera alors formé, après les études et à l'issue du raccordement de la centrale.

Un autre projet de même type est à l'étude pour couvrir une partie du boulodrome à l'allée des soupirs, mais avec moins de métal et plus de bois, pour ne pas trop dénaturer ce site.

Outre tous ces travaux, notre commune mène, depuis quelques mois, un travail d'adressage avec la prestation de techniciens de La Poste. En effet, la loi impose à toutes les communes d'établir un plan d'adressage avant le 1er juin 2024, notamment pour faciliter l'accès aux soins, mais également l'accès à la fibre.

Un plan d'adressage c'est la mise en place de numérotations et de dénominations de voies sur **l'ensemble** du territoire communal, jusqu'au plus petit chemin, jusqu'au plus petit bâtiment.

Nous sommes en phase de diagnostic des voies de la commune, de création d'adresses normées, de vérification et d'identification des voies à créer, des habitations à numérotter, des choix des libellés de voies.

Pour ce faire nous avons obtenu des financements :

De l'État via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Conseil Départemental de l'Allier au titre des amendes de police.

3 conseillers municipaux ont été désignés par le conseil municipal et se sont particulièrement impliqués dans ce plan d'adressage: Mme Marie-Line LANEURIE, M. Laurent MUGUET et M. Gilbert LAPP, je tiens à les féliciter et à les remercier chaleureusement pour le travail qu'ils accomplissent depuis plusieurs mois.

Viendra ensuite, dans quelques mois, les réunions d'information avec la population et la délibération du Conseil Municipal validant l'ensemble, avant la mise en place de signalétiques (panneaux de voies et numéros d'habitation).

Vallon en Sully est également engagée dans une démarche écologique commune avec le Conseil Départemental de l'Allier, programmant la plantation d'une centaine d'arbres sur notre territoire. Pas tous la même année bien sûr, c'est une action qui s'inscrit dans le temps. Le département assure l'achat et la livraison des ces arbres et la commune se charge du choix de leur implantation et de leur mise en place.

Une trentaine d'arbres ont déjà été plantés en 2023, notamment dans le parc municipal. Je tiens à féliciter et à remercier chaleureusement le Conseil Départemental de l'Allier, notamment Mme Marie CARRE, Conseillère déléguée à la pleine Nature, pour cette initiative partagée.

Nous sommes également inscrits depuis plusieurs années dans le dispositif WANTED créé par le Conseil Départemental de l'Allier afin de recenser l'offre de locaux disponibles à toute activité médicale. Ce dispositif permet aux étudiants concernés de bénéficier soit d'une bourse d'études soit d'une aide à l'installation dans une zone déficitaire en soins et les met en relation avec les communes concernées.

Je sais que votre préoccupation première concerne votre santé, le manque de médecin qui affecte notre commune et le non remplacement de nombreux spécialistes sur notre territoire. Certains d'entre vous n'ont peut être plus de médecin traitant.

Alors même si ça ne ce voit pas, sachez que vos élus travaillent quotidiennement à essayer de trouver un généraliste qui s'installerait sur notre commune. Nous avons eu des contacts, nous avons fait visité notre commune, mis en relation avec les acteurs médicaux en place, trouvé des

logements libres, proposé un cabinet médical équipé et aidé aux démarches administratives pour une installation. Mais malheureusement, à ce jour, aucun de ces contacts établis n'a abouti.

Les médecins des communes voisines font l'effort de former des stagiaires et accueillent quelques patients supplémentaires dans la limite de leur capacité. Une cabine de téléconsultation a été mise en place à la pharmacie de Mme CHEVALIER. Elle permet, avec l'aide du personnel de la pharmacie si besoin, d'être en relation avec un généraliste ou un spécialiste et d'obtenir une ordonnance. Ce n'est pas l'idéal, je le conçois, mais soyez assurés que nous n'abandonnons pas nos recherches.

En ce qui concerne notre facture énergétique 2023, que j'avais déjà évoquée l'an dernier à ce micro, je tiens à remercier l'État, représenté aujourd'hui, par Monsieur le Sous-Préfet, pour l'aide significative qui a été attribuée à notre commune dans le cadre du dispositif dit « filet de sécurité ». Destiné à aider les communes et les intercommunalités face à la flambée des dépenses énergétiques, ce dispositif mis en place dans le cadre de la loi de finances rectificative de 2022, a permis à notre commune de toucher en 2023, une aide de 71.800 €. Ce n'est pas négligeable et il était de mon devoir de vous en informer.

En ce qui concerne 2024, dont il nous faudra, dans quelques semaines établir le budget prévisionnel, la liste des travaux en attente d'être réalisés est déjà dressée.

Hormis l'entretien courant de nos voiries et de nos biens immobiliers, l'essentiel des travaux 2024 concerneront le bâtiment de l'école maternelle. Le système de chauffage au fuel sera remplacé par une pompe à chaleur hybride électricité / gaz dernière génération, la toiture sera reprise et le bâtiment sera isolé par l'extérieur.

Ces travaux évalués dans leur ensemble à plus de 550.000€ seront subventionnés à hauteur de 80 %, grâce aux aides de l'État (DETR, DSIL et Fonds Vert), du Département, de la Région et SDE 03.

D'autre part, depuis plusieurs années, il était envisagé de remplacer par des éclairages Led, les spots des deux terrains de football situés au complexe sportif, ceux du terrain boulodrome, et les halogènes installés dans notre église.

Le Conseil municipal lors de sa séance de décembre m'a autorisé à

inscrire au budget prévisionnel 2024 ces travaux, qui, évalués dans leur ensemble à environ 144.000€, pourraient être subventionnés jusqu'à 80%.

La commune a également pris rang auprès du Conseil Départemental de l'Allier pour la fourniture de 2 panneaux électroniques d'information. Achat entièrement financés par le Département.

La commune se contente de mettre à disposition deux lieux d'implantation, d'assurer la fourniture de l'électricité et le paiement des consommations.

Sur ces panneaux, posés sur des mâts, seront affichées, les informations diffusées par le Conseil Départemental et celles diffusées par notre commune, notamment tout ce qui va concerner la vie associative vallonaise.

Vous l'avez sûrement appris par la presse, une brigade mobile de six gendarmes sera installée bientôt sur le territoire du Val de Cher.

Le siège de cette brigade mobile sera installé à Vallon en Sully, c'est à dire que les gendarmes habiteront à Vallon en Sully et participeront au maintien de la sécurité sur notre commune et plus largement sur notre bassin de vie.

Il n'y aura pas de bureau mais un véhicule aménagé qui se déplacera sur 7 communes environnantes pour y assurer des permanences. Ils vont donc aller à **votre rencontre** en cas de besoin.

Afin de recevoir ces nouveaux gendarmes et leur famille, cinq appartements de l'immeuble abritant déjà les gendarmes de la brigade autoroutière, sont dorés et déjà en réfection. L'administration des affaires immobilières de la Gendarmerie de Moulins nous finance les papiers peints et peintures et ce sont donc nos agents communaux qui effectuent les travaux. Quant aux travaux de rénovation de plomberie et électricité, ils seront entièrement à la charge de la commune.

Comme chaque année, j'aime rappeler que la commune n'est pas la seule à investir, et je profite régulièrement de ces vœux pour mettre en avant les investissements privés en cours de réalisation.

Vous vous souvenez tous de l'immeuble locatif situé au 7 rue du 6 juin à Crozet. Ce bâtiment, propriété d' EVOLEA, abritait 12 logements sociaux type T3 et T4. Vidé de ses locataires depuis plusieurs années, ce bâtiment était destiné à être démoli.

Nous nous sommes toujours opposés à cette démolition et nous avons bien fait, car, avec l'aide des services de l'État et en accord avec EVOLEA, cet immeuble est en passe d'être racheté par une SCI privée, qui s'est engagée à réhabiliter ces 12 logements et à les remettre en location à des loyers abordables.

De même, le bâtiment qui abritait le garage mécanique et station d'essence de M. et Mme TAYTARD est en cours de cession. Trois jeunes entrepreneurs ont un projet commun d'y créer, un atelier de mécanique et carrosserie . Ils sont présents dans la salle.

Le bâtiment industriel de fabrication et vente de meubles de cuisine et de salle de bains, ancienne propriété de M. et Mme GUYONNET a été cédé à la Société GUSNGO, qui envisage un pôle innovation destiné aux Personnes à Mobilité Réduite et aux mal marchants.

Une chaîne de production de fauteuils électriques nouvelle génération est envisagée dès 2024 dans ces locaux.

Deux objectifs pour cet investisseur à qui nous souhaitons la bienvenue : trouver localement des partenariats pour développer des produits destinés aux PMR et aux seniors et créer de l'emploi localement. Il est parmi nous aujourd'hui. (avec un fauteuil GUS) Je lui céderai le micro dans quelques minutes pour une petite démonstration.

Un nouveau commerce a ouvert ses portes à Vallon, il s'agit d'une friperie, nous lui souhaitons la réussite.

Chers vallonnais, nous essayons de vous tenir informés de l'actualité de notre commune sur notre site www.vallonensully.net et dans nos lettres d'informations bimensuelles, accessibles en ligne et en version papier en Mairie, mais, nous vous rappelons également que nous sommes, mes adjoints et moi-même, disponibles en mairie lors de nos permanences.

Avant d'en terminer, et de céder mon micro, je tiens à remercier:

- tous les partenaires essentiels à notre action au service de notre territoire: les services de l'État, de la Région et du Département,
- tous les acteurs économiques présents sur notre communauté de communes et ceux qui vont les rejoindre prochainement, pour leurs investissements personnels et financiers.
- tous les professionnels de santé présents sur notre commune et sur notre bassin de vie qui apportent les soins nécessaires à nos

habitants.

- L'Association d'aide à domicile « Val de Cher Services » et l'ensemble de ses salariés qui œuvrent pour le maintien à domicile de nos aînés,
- l'Ehpad les Cèdres et l'ensemble de ses salariés, qui apportent le confort et les soins nécessaires à ses 71 résidents,
- tous les acteurs associatifs pour leur implication au service de l'intérêt général, à qui nous renouvelons tout notre soutien. Nous avons une nouvelle association qui a vu le jour à Vallon en Sully, il s'agit de Vallon Escalade, nous souhaitons à ses membres la bienvenue et nous les soutiendrons, comme nous le faisons avec toutes les associations.
- Nous avons appris avec regret la fin de l'Association VAT qui gérait le musée des maquettes animées « Pierre et Marguerite COGNET », c'est une mauvaise nouvelle pour nous, car ce musée était la vitrine de notre commune. Nous allons lancer une réflexion au sein du conseil pour que ces maquettes puissent de nouveau être exposées.
- Merci à tous les acteurs de la sécurité civile, gendarmes et sapeurs pompiers pour leur implication quotidienne au service de nos administrés,
- tous les agents communaux et intercommunaux, les agents administratifs de nos collectivités territoriales, ceux des écoles et collège, ceux des services techniques, ceux du musée du canal, du centre de loisirs et ceux que j'oublie sûrement, je m'en excuse, pour leur implication au quotidien au service de nos administrés.
- Merci au comité des fêtes pour la décoration de cette salle, à Déco et Fleurs pour le prêt de plantes et aux services techniques pour ce joli massif.

J'exprime également, **ma plus profonde gratitude** à l'ensemble des élus municipaux, syndicaux et intercommunaux, pour leur énergie, leur sérieux et leur engagement sans faille au service de notre commune et plus largement au devenir de notre territoire. Je remercie nos conjoints et nos familles qui supportent nos absences répétées, pour nous laisser agir quotidiennement au service des autres.

Nous travaillons tous ensemble, pour que notre commune, et plus largement notre bassin de vie, vous apporte, mes chers concitoyens, le

cadre de vie que vous méritez. Un territoire attractif et bien doté. Mais aussi un territoire plus solidaire, plus humain où il fait bon vivre.

L'ensemble de ces élus s'associent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, une très belle année 2024. Qu'elle vous apporte le meilleur, qu'elle soit riche en réalisations et en projets et qu'elle épargne votre santé.

Je cède (5 minutes!) mon micro à Monsieur Malvesin de la Société GUSNGO . (ça va être compliqué car je pense que j'ai trouvé plus bavard que moi) Je vous invite ensuite à rejoindre les buffets.

Merci de votre écoute et Bonne Année 2024 à tous. Micro---) GUSNGO